



Licence professionnelle Développement de projet industriel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement de projet industriel. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028135

HAL Id: hceres-02028135

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028135>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002425

Dénomination nationale : Mécanique

Spécialité : Développement de projet industriel

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle « Mécanique, développement de projet industriel », proposée par alternance sous contrat d'apprentissage, est l'intégration dans la licence professionnelle « Génie industriel - Développement technologique » (GIDT) de la licence professionnelle « Ingénierie des formes » (IDF). La licence professionnelle « GIDT », créée en 2001, correspond bien aux besoins exprimés par les entreprises de la région d'employer des techniciens capables de développer des projets industriels. Elle a évolué depuis sa création vers un accès par la voie de l'apprentissage. La licence professionnelle « IDF », créée en 2004, est proposée en partenariat avec le lycée H.BRISSON de Vierzon. Les diplômes permettant l'accès à la licence professionnelle sont : les DUT « Génie mécanique et productique » (GLP) et « Science et génie des matériaux » (SGM), et les BTS « Industrialisation des produits mécaniques » (ITM), « Conception de produits industriels » (CPI), et « Réalisation d'ouvrages chaudronnés » (ROC).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	39 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un chargé des relations avec les entreprises et d'une chargée de l'organisation pédagogique. La politique de stage en alternance est peu argumentée alors qu'elle doit être un outil destiné à aider l'insertion professionnelle des futurs diplômés. Le public correspond à un groupe d'étudiants en apprentissage. L'insertion professionnelle satisfaisante, associée à une faible poursuite d'études. Le partenariat avec le monde professionnel s'appuie principalement sur la collaboration avec le CETIM CERTEC, partenaire historique de la licence professionnelle.



- Point fort :
 - Des relations étroites avec l'industrie locale.
- Points faibles :
 - Aucune ouverture vers le public L2.
 - Pas de stratégie mise en œuvre pour le développement de la licence professionnelle.
 - Un dossier peu renseigné, peu argumenté.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est attendu de l'établissement d'informer, de préciser et d'argumenter toutes les dispositions mises en place concernant le pilotage de la formation. Un conseil de perfectionnement pourrait être constitué et il conviendrait de lui fixer un rôle et une mission de réflexion quant à l'évolution de la formation. Il s'agit de proposer des priorités et des axes stratégiques destinés à accompagner l'évolution de la licence professionnelle. Par ailleurs, la contribution des enseignants-chercheurs dans la dimension pédagogique et/ou dans le pilotage de la licence professionnelle doit être augmentée pour améliorer le positionnement de la formation dans l'offre générale de niveau « Licence ». Ceci favoriserait l'intégration et la mixité des publics étudiant.